



# OUI, je veux soutenir Sainte-Garde

Pour soutenir Sainte Garde, veuillez renvoyer ce bulletin de souscription complété, accompagné de votre chèque (pour un don par chèque) ou de votre RIB (pour un don régulier en prélèvement automatique). Dans tous les cas nous vous adresserons un reçu fiscal. Merci de votre soutien !

PAR UN DON PAR CHÈQUE DE :

30 €     60 €     150 €     300 €     Autre :  €

Chèque à l'ordre du *Domaine de Sainte-Garde*. Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Avantage fiscal :

- **Particuliers (impôts sur le revenu)** : 66 % des dons déductibles des impôts, dans la limite de 20 % des revenus imposables.
- **Particuliers (ISF)** : 75 % des dons déductibles des impôts, dans la limite de 50 000 €. Vous recevrez un reçu fiscal établi au nom de l'Association du Studium de Notre Dame de Vie habilitée à délivrer des reçus au titre de l'ISF.

Je fais ce don au titre de l'ISF

- **Entreprises** : 60 % des dons déductibles des impôts, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

PAR UN DON EN LIGNE SÉCURISÉ SUR LE SITE [www.saintegarde.org](http://www.saintegarde.org)

PAR UN DON RÉGULIER PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : remplir le formulaire ci-dessous

## DON RÉGULIER PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

> J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier le prélèvement mensuel correspondant au montant du soutien régulier que j'accorde au Domaine de Sainte-Garde.

Je fais un don de :

15 €/mois     30 €/mois     50 €/mois     100 €/mois

Autre :  €/mois

Votre reçu fiscal vous sera envoyé en début d'année.

Compte à débiter :

IBAN  BIC

Identifiant SEPA : FR62ZZZ611061

Nom et adresse postale de ma banque :

Date et signature :

> À nous retourner accompagné d'un RIB en utilisant l'enveloppe T jointe à ce courrier. Les prélèvements peuvent être interrompus à tout moment, sur simple demande de votre part.